

N/REF : 10/09/2024 8H43 C:025604 I:35570
V/REF : TEL
V/Appel du Mardi 10/09/2024 a 8H43

SYNDIC ECO 38

**334, RUE DES 20 TOISES
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX**

IMMEUBLE : CAYRIER
15 RUE GEORGES CAYRIER
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 11 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 15 CAYRIER - 2EME ETAGE
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE COLONNE
Donneur d'ordre : M. O BOSSELUT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 08/09/2024 A 16H30
INTERVENTION DEPUIS LE 2EME ETAGE
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE DE LA COLONNE AINSI QUE LA SALLE DE BAIN
LES TOILETTE DEPUIS L'APPARTEMENT AU 2EME ETAGE SANS RESULTAT

LE 09/09/2024 A 09H00
INTERVENTION DEPUIS LE 2EME ETAGE
ESSAI DEBOUCHAGE AU CABLE
MERCI DE FAIRE INTERVENIR UN PLOMBIER POUR LA DEPOSE DES TOILETTES

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	88,45
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	2	176,90	176,90

TOTAL H.T.	442,25
T.V.A. a 10,00%	44,22
TOTAL T.T.C.En EURO	486,47

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN